

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 12156-1:2018

Carburant diesel - Évaluation du pouvoir lubrifiant au banc alternatif à haute fréquence (HFRR) - Partie 1: Méthode d'essai (ISO 12156-1:2018)

Dieselmotorkraftstoff - Bestimmung der
Schmierfähigkeit unter Verwendung
eines Schwingungsverschleiß-
Prüfgerätes (HFRR) - Teil 1: Prüfverfahren

Diesel fuel - Assessment of lubricity using
the high-frequency reciprocating rig
(HFRR) - Part 1: Test method (ISO
12156-1:2018)

11/2018



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 12156-1:2018 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 12156-1:2018.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN ISO 12156-1:2018

NORME EUROPÉENNE **EN ISO 12156-1**

EUROPÄISCHE NORM

EUROPEAN STANDARD

Novembre 2018

ICS 75.160.20

Remplace EN ISO 12156-1:2016

Version Française

Carburant diesel - Évaluation du pouvoir lubrifiant au banc alternatif à haute fréquence (HFRR) - Partie 1: Méthode d'essai (ISO 12156-1:2018)

Dieselmotorenstoff - Bestimmung der Schmierfähigkeit unter Verwendung eines Schwingungsverschleiß-Prüfgerätes (HFRR) - Teil 1: Prüfverfahren (ISO 12156-1:2018)

Diesel fuel - Assessment of lubricity using the high-frequency reciprocating rig (HFRR) - Part 1: Test method (ISO 12156-1:2018)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 30 mars 2018.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen 3

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 12156-1:2018) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 22 « Véhicules routiers » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 19 « Carburants et combustibles gazeux et liquides, lubrifiants et produits connexes, d'origine pétrolière, synthétique et biologique » dont le secrétariat est tenu par NEN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mai 2019 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mai 2019.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN ne saurait être tenu responsable de l'identification de tels ou tels brevets.

Ce document remplace l'EN ISO 12156-1:2016.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 12156-1:2018 a été approuvé par le CEN comme EN ISO 12156-1:2018 sans aucune modification.

**Carburant diesel — Évaluation du
pouvoir lubrifiant au banc alternatif à
haute fréquence (HFRR) —**

**Partie 1:
Méthode d'essai**

*Diesel fuel — Assessment of lubricity using the high-frequency
reciprocating rig (HFRR) —*

Part 1: Test method



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Principe	2
5 Produits et accessoires	2
6 Appareillage	3
7 Échantillonnage	6
8 Préparation et étalonnage	6
8.1 Préparation de l'appareillage.....	6
8.1.1 Plaques et billes d'essai.....	6
8.1.2 Matériel.....	6
8.2 Étalonnage et correction.....	7
8.2.1 Température.....	7
8.2.2 Fréquence.....	7
8.2.3 Course.....	7
8.2.4 Durée d'essai.....	7
8.2.5 Performance du banc d'essai.....	7
9 Mode opératoire d'essai	7
10 Mesurage de la marque d'usure	8
10.1 Généralités.....	8
10.2 Méthode "A" - Appareil photo numérique.....	8
10.3 Méthode "B" - Observation Visuelle.....	9
11 Résultats de l'essai	9
12 Fidélité	9
12.1 Généralités.....	9
12.2 Répétabilité, <i>r</i>	9
12.3 Reproductibilité, <i>R</i>	10
13 Rapport d'essai	10
Annex A (informative) Mesurage des marques d'usure sur banc alternatif à haute fréquence	11
Bibliographie	15